



FABRICANT FRANÇAIS DE
PARQUETS D'EXCEPTION
DEPUIS 1875



Collection 2018

Tarifs publics HT

Parquet massif - Parquet contrecollé
Point de Hongrie - Bâton rompu
Panneaux Versailles





Dans notre atelier basé à Saint Amand en Puisaye (58), 32 salariés fabriquent et façonnent des parquets NF d'excellence à partir de bois Français 100 % PEFC et cela depuis 1875.

La matière première utilisée provient du travail des 42 salariés de notre scierie implantée dans la Nièvre, au coeur de la plus grande ressource forestière de chêne en France.



Le label PEFC : garantit que nous utilisons des bois issus de forêts durablement gérées

Le label PARQUET DE FRANCE : garantit que nos parquets sont usinés en France

La certification NF : garantit la rigueur et la qualité de nos usinages :

(Caractéristiques dimensionnelles, humidité du bois, classement d'aspect esthétique, pour les choix PR / PU / NA / CAMP / CHALET, ainsi que les finitions vernies.)

Le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) est une marque de reconnaissance de l'Etat mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence.

sommaire

CONSEILS	p 4 à 5
Conseils avant pose	p 4
Conseils de pose	p 5
Conseils de finition	p 5

PARQUETS CHÊNE BRUTS	p 6 à 11
Les choix	p 6 à 7
Descriptifs techniques	p 8
Contrecollé 16 et 22 mm	p 9
Massif 23 mm	p 10
Massif 14 mm	p 11

POSES TRADITIONNELLES/PARQUETS D'EXCEPTION	p 12 à 17
Coupe de Pierre	p 12
Bâton Rompu	p 13
Point de Hongrie	p 14 à 15
Panneaux	p 16 à 17

PARQUETS FINIS USINE	p 18 à 29
Parquets THT (Traité Haute Température)	p 18
Préparation de surface	p 18 à 19
Collection de parquets huilés	p 20 à 27
Collection de parquets huilés	p 28 à 31

AUTRES PARQUETS	p 32
------------------------	------

ACCESSOIRES	p 33
--------------------	------

TRANSPORT	p 34
------------------	------

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	p 35
--------------------------------------	------

CONSEILS D'UTILISATION DU TARIF 2018 :

Ce tarif est conçu pour vous aider pas à pas dans le choix de votre parquet. Ainsi, vous déterminez votre choix de matière (pages 6 à 11), puis votre motif (pages 12 à 17), la préparation du support (pages 18 et 19) et enfin, éventuellement, votre finition (pages 20 à 29).

CONSEILS – avant pose – pose – finitions

IMPÉRATIFS TECHNIQUES POUR LA POSE DE PARQUET

Respect impératif des réglementations de mise en œuvre en vigueur:

- NF P63-201 Travaux du bâtiment – Pose des parquets à clouer (DTU 51.1)
- NF P63-202 Travaux du bâtiment – Pose des parquets à coller (DTU 51.2)

Le non respect de ces règles de pose implique une faute professionnelle et dégage toute responsabilité du fabricant .

AVANT POSE : LES CONDITIONS À SATISFAIRE

- Les travaux de gros œuvre, de revêtements durs et de finitions doivent être accomplis et secs
- Le local devra être clos (vitrages posés) et le chauffage en état de marche
- Température des locaux de 15°C minimum avec une hygrométrie dans l'air comprise entre 45 et 60%
- Le support doit être plan et horizontal : flèche maximum de 5 mm sous une règle de 2 mètres
- **ATTENTION à l'humidité du support : (Principale cause de sinistre)**
 - Pour un support béton, le taux d'humidité ne doit pas dépasser 3% de la masse sèche.
 - Pour un support bois, le taux d'humidité ne doit pas dépasser 12%.
 - Pour une chape anhydrite, le taux d'humidité ne doit pas dépasser 0.5%.
 - Concrètement, pour les chapes rapportées (ragréage), le temps de séchage s'évalue à raison d'une semaine et demie par centimètre d'épaisseur en période sèche (compter le double en période humide).
- L'entreposage du parquet devra se faire :
 - Dans des locaux avec une température comprise entre 11°C et 25°C et avec une hygrométrie dans l'air comprise entre 45 et 60%.
 - Dans l'emballage d'origine, posé à plat sur la palette d'origine.
 - Avec une durée maximum de 6 mois pour les accessoires comme : la colle, le vernis et l'huile.

Un parquet massif ne se pose jamais en « pose flottante » !

POSE "À CLOUER" RÉGIE PAR LE DTU N° 51.1

- Uniquement pour le parquet massif en 23mm d'épaisseur
- La pose clouée peut se faire sur lambourdes, dalles agglomérées ou ancien parquet
- Premièrement bien vérifier la rigidité, la dureté et l'hygrométrie du support
- Positionner de préférence les lambourdes de façon à ce que le parquet soit orienté dans le sens de la lumière dominante et de la plus grande longueur de la pièce.
- Les lambourdes peuvent être installées en pose flottante ou fixées, perpendiculairement à la longueur des lames de parquets.
- Régler les lambourdes de niveau en partant du seuil de porte à l'aide de cales d'épaisseur appropriées. Écartement maximum : 400 mm. Utiliser des lambourdes chêne Beau soleil pour vous garantir une qualité de pose.
- La fixation se fait par clouage en biais dans les languettes. Pour ne pas gêner l'emboîtement des lames entre elles, utiliser un chasse-clou (pointes têtes plates de 45 ou 50 mm).

POSE "COLLÉE EN PLEIN ET EN CORDONS" RÉGIE PAR LE DTU N° 51.2

- Pose adaptée au parquet massif 14 et 23mm d'épaisseur
- Le parquet se colle directement sur le support (chape en général) qui doit être plan, rigide, stable et sec. Bien vérifier l'état de surface. Dépoussiérer parfaitement le support et faire un test d'adhérence avec la colle.
- À l'aide de la spatule fournie, encollez soigneusement le sol perpendiculairement au sens de la pose des lames en tenant la spatule bien droite afin de bien délimiter les cordons de colle. Ne déposer au sol que la quantité nécessaire à la pose de 2 à 3 lames.
- Pour la pose en cordon : seul diffère l'encollage qui s'effectue à l'aide d'un pistolet et de cartouches de colle. Appliquer des cordons de colle perpendiculairement à la lame d'au moins 5 mm de diamètre et espacer les uns des autres de 10 cm maximum.
- Commencer la pose des premiers rangs en appliquant une force du haut vers le bas pour une meilleure adhésion.
- **Ne jamais encoller rainures et languettes, ni en rives ni en bouts !**

POSE COLLÉE SUR SOL CHAUFFANT

- **Compatible avec les parquets en pose collée en plein uniquement** (voir compatibilité page 8).
- Voir les règles particulières sur le :
 - DTU Exécution des planchers chauffants à eau chaude N° 65.8 février 1990
 - L'humidité de la chape ne doit pas dépasser 2% d'hygrométrie dans sa masse. La chape chauffante est isolée très efficacement en sous-face, elle est donc plus lente à sécher qu'une chape normale.
 - Pour pallier cet inconvénient, procéder de la manière suivante avant de commencer la pose : mettre en température l'installation de chauffage, par paliers de 5° par jour, jusqu'à l'obtention de la température d'utilisation (28° maximum en surface finie).
 - Maintenir cette température pendant au moins trois semaines avant de procéder à la pose du parquet, et ceci quelle que soit la saison.
 - Interrompre le chauffage 48 heures avant la pose et le remettre en marche au minimum 3 jours après la fin de la pose, en augmentant la température de 5° par jour, jusqu'à l'obtention de la bonne température. Il est à noter que de légers joints entre les lames peuvent apparaître pendant les périodes de chauffe.

TECHNIQUES GÉNÉRALES DE POSE :

- **IMPÉRATIVEMENT, avant de commencer la pose, ouvrir plusieurs paquets et assembler plusieurs lames au sol pour contrôler la conformité de la marchandise : le choix, l'épaisseur, l'équerrage, et l'homogénéité de la finition pour les produits finis usine. La pose du parquet signifie que le poseur a contrôlé et accepté la marchandise, aucune réclamation à l'encontre du fabricant ne pourra être faite sur ces critères une fois le parquet posé.**
- Disposer les lames dans le sens de la lumière dominante et de préférence dans le sens de la longueur de la pièce.
- Commencer la pose le long d'un mur en alignant la première rangée à l'aide d'un cordeau ou d'une règle.
- Laisser le long des murs un joint de dilatation de 8 mm minimum. Disposer provisoirement dans le joint des cales en bois ou en plastique dur. Contrôler régulièrement l'équerrage et l'alignement.
- Continuer la pose des rangées suivantes en utilisant la chute de chacun des rangs précédents afin d'obtenir une pose "à joints perdus".
- Les joints en bout, d'une rangée à l'autre, sont décalés d'au moins 2 fois la largeur des lames (et d'au moins 10 cm).
- Pour d'autres motifs comme la coupe de pierre, le point de Hongrie ou le bâton rompu, se référer au DTU 51.1.
- Après avoir retiré les cales provisoires, poser les plinthes d'épaisseur suffisante pour recouvrir intégralement le jeu périphérique sans s'opposer aux variations dimensionnelles du parquet.

FINITION

- Pour le parquet livré BRUT, il est indispensable de poncer après pose, pour préparer la surface et enlever le mastic présent sur les choix nouveaux.
- Il faudra par la suite appliquer un vernis, une huile ou une cire.
- Pour les parquets vernis usine, ceux-ci sont prêts à l'emploi.
- Pour les parquets pré-huilés usine, ajouter une couche d'huile d'entretien après pose (très facile à appliquer et séchage rapide).

ENTRETIEN

- Pour les parquets huilés usine : voir page 25
- Pour les parquets vernis usine : voir page 28
- Pour les produits d'entretien : voir page 31

PARQUET CHÊNE : LES CHOIX



Référentiel NF complet disponible sur www.nf-parquets.fr



PR - FCBA



Choix : PR - NF FCBA

Aspect : Homogène, clair

Aubier sain : Non permis

Trace de cœur : Non permise

Caractéristique principale :

Aspect clair sans nœuds



RU - FCBA



Choix : RU- NF FCBA

Aspect : Homogène, clair

Aubier sain : Non permis

Nœuds : Nœuds sains non mastiqués diamètre moyen 10 mm

Trace de cœur : Non permise

Caractéristique principale :

Aspect clair avec petits nœuds



NA - FCBA



Choix : NA- NF FCBA

Aspect : Hétérogène avec variation de couleur

Aubier sain : Permis sans limitation

Nœuds : Nœuds sains non mastiqués diamètre moyen 10 mm

Trace de cœur : Non permise

Caractéristique principale :

Aspect hétérogène avec aubier

PARQUET CHÊNE : LES CHOIX



CAMPAGNE



Choix : **CAMP - NF FCBA**

Aspect : Rustique

Variation de couleur : Admise

Aubier sain : Non permis

Nœuds : Nœuds sains mastiqués diamètre moyen 30 mm

Trace de cœur : Non permise

Caractéristique principale :
Aspect plancher très épuré



CHALET



Choix : **CHALET - NF FCBA**

Aspect : Plancher

Variation de couleur : Admise

Aubier sain : Permis

Nœuds : Nœuds sains mastiqués diamètre moyen 50 mm

Trace de cœur : Admise

Caractéristique principale :
Véritable aspect plancher avec toutes les singularités du bois

WESTERN



Choix : **WESTERN**

Aspect : Plancher usé/brossé fort pour donner du relief

Variation de couleur : Admise

Aubier sain : Non permis

Nœuds : Nœuds sains non mastiqués diamètre moyen 50 mm

Trace de cœur : Recherchée

Caractéristique principale :
Plancher à la Française (3 largeurs mélangées) à l'aspect structuré grâce à un fort brossage

DESCRIPTIFS TECHNIQUES

		Parquet chêne contrecollé		Parquet chêne massif	
					
Épaisseur		16 mm	22 mm	14 mm	23 mm
Couche d'usure		4,5 mm	7 mm	6 mm	9 mm
Classe usage		33	34	33	34
Largeurs possibles		140, 180 et 220 mm		70 à 130 mm	50 à 180 mm
Masse volumique moyenne		700 kg/m ³	680 kg/m ³	650 kg/m ³	
Poids au m ²		12 kg/m ²	15 kg/m ²	10 kg/m ²	16 kg/m ²
Coefficient de rétractabilité				radial : 0,15 tangential : 0,30	
Siccité		Entre 7 et 9%		Entre 9 et 11%	
Profil		Sans chanfrein G00 ou avec 2 micro-chanfreins en long G02			
Usinage		Rainures et languettes en long et en bout			
Classement UPEC		U3sP3E1C1			
Émission de formaldéhyde		E1			
Teneur en pentachlorophénol		< ou = 5ppm			
Aptitude à la classe d'emploi		Classe de 1 - EN 335			
Réaction au feu		DFL-S1	CFL-S1	CFL-S1	
Conditions de mise en oeuvre		DTU 51,2	DTU 51,1 DTU 51,2	DTU 51,2	DTU 51,1 DTU 51,2
Label NF		OUI pour les choix PR, RU, CAMP		OUI pour les choix PR, RU, NA, CAMP	
Origine des bois		Chêne 100% forêt française			
Contreparement		CP Bouleau 9 plis croisés	CP Bouleau 11 plis croisés		
Éco-certification		PEFC 10-32-54			
Fabrication		100% française dans notre usine de Saint-Amand-En-Puisaye			
Label Parquet de France		Oui			
Marquage CE		Oui			
Étiquetage sanitaire		A+			
Résistance thermique		0,082m ² K°/W	0,129m ² K°/W	0,093m ² K°/W	0,132m ² K°/W
Plancher chauffant hydraulique basse température	DTU 51,2 Garantie Beau Soleil	Compatible<185mm Maximum 220mm	Non testé Maximum 220mm	Compatible<150mm Maximum 130mm	Compatible<150mm Maximum 180mm
Plancher chauffant électrique* basse température	DTU 51,2 Garantie Beau Soleil	Compatible<185mm Maximum 220mm	Non compatible	Compatible<150mm Maximum 130mm	Compatible<150mm Maximum 180mm
Plancher réversible hydraulique**	DTU 51,2 Garantie Beau Soleil	Compatible<185mm Maximum 220mm	Non compatible	Compatible<150mm Maximum 130mm	Non compatible

Le respect des conditions exigées par le DTU est primordial sur ce type de sol :

* NE PAS DÉPASSER LA PUISSANCE SURFACIQUE MAXIMUM - NE PAS RECOUVRIR LE SOL

** MAXIMUM 5° D'ÉCART ENTRE LA TEMPÉRATURE DE CONSIGNE ET CELLE DE L'AIR AMBIANT DE LA PIÈCE

16MM

PARQUET CHÊNE CONTRECOLLÉ BRUT

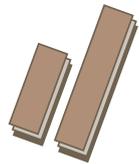
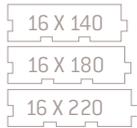


Pose collée uniquement

Largeurs 140 à 220 mm



	PREMIER	RUSTIQUE	CAMPAGNE
16 X 140	101,70 €	80,10 €	67,50 €
16 X 180	105,20 €	83,40 €	69,70 €
16 X 220	123,30 €	97,90 €	81,70 €
longueurs : 800 à 2000 mm ou +, dont 70% > 1500 mm	longueurs : 800 à 2000 mm ou +, dont 70% > 1500 mm	longueurs : 800 à 2000 mm ou +, dont 70% > 1500 mm	longueurs : 800 à 2000 mm ou +, dont 70% > 1500 mm



Version Point de Hongrie contre collé
16 x 90 x 600 choix Premier

- 164,60 €/m² sur mesure avec plan
- 145,20 €/m² sans plan + de 100 m²

Version Bâton Rompu contre collé
16 x 90 x 600 choix Premier

- 126,10 €

Prix public HT/m² Départ usine

22MM

PARQUET CHÊNE CONTRECOLLÉ BRUT

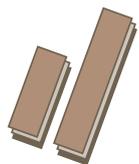
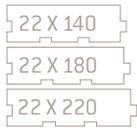


Pose collée ou clouée uniquement

Largeurs 140 à 220 mm



	PREMIER	RUSTIQUE	CAMPAGNE
22 X 140	114,80 €	90,50 €	75,90 €
22 X 180	118,70 €	93,90 €	78,70 €
22 X 220	146,60 €	116,40 €	97,10 €
longueurs : 800 à 2000 mm ou +, dont 70% > 1500 mm	longueurs : 800 à 2000 mm ou +, dont 70% > 1500 mm	longueurs : 800 à 2000 mm ou +, dont 70% > 1500 mm	longueurs : 800 à 2000 mm ou +, dont 70% > 1500 mm



Disponibilité "sur stock" garantie

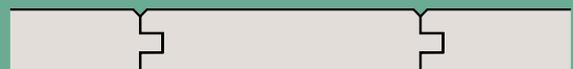
Fabrication à la commande

Prix public HT/m² Départ usine

G00//sans chanfrein

G02//avec micro-chanfreins en rives (1 mm)

PROFIL :



23MM

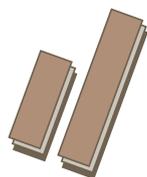
PARQUET CHÊNE MASSIF BRUT



Largeur de 50 à 180 mm



- 50 mm
- 55 mm
- 60 mm
- 65 mm
- 70 mm
- 75 mm
- 80 mm
- 85 mm
- 90 mm
- 95 mm
- 100 mm
- 105 mm
- 110 mm
- 115 mm
- 120 mm
- 130 mm
- 140 mm
- 150 mm
- 160 mm
- 180 mm



	PR - FCBA G00	RU - FCBA G00	NA - FCBA G00	CAMPAGNE G02	CHALET G02	WESTERN G02
50 mm	76,30 €	59,40 €	51,70 €			
55 mm	76,30 €	59,40 €	51,70 €			
60 mm	76,30 €	59,40 €	51,70 €			
65 mm	76,30 €	59,40 €	51,70 €			
70 mm	72,70 €	56,60 €	49,30 €			
75 mm	95,20 €	77,60 €	63,30 €			
80 mm	95,20 €	77,60 €	63,30 €			
85 mm	95,20 €	77,60 €	63,30 €			
90 mm	90,70 €	73,90 €	60,30 €	59,60 €	46,30 €	
95 mm	96,10 €	79,20 €	63,90 €			
100 mm	91,50 €	75,40 €	60,90 €			
105 mm	96,60 €	80,70 €	63,90 €			
110 mm	92,00 €	76,90 €	60,90 €			
115 mm	97,10 €	81,60 €	72,70 €			
120 mm	92,50 €	77,70 €	69,20 €	62,10 €	48,60 €	
130 mm	104,00 €	80,60 €	69,20 €			
140 mm	111,80 €	83,40 €	69,20 €	62,10 €	50,90 €	
150 mm	115,50 €	88,70 €				
160 mm	121,70 €	96,20 €		66,90 €	53,30 €	
180 mm	127,70 €	98,60 €		69,20 €	55,70 €	
	de 50 à 70 mm de large, longueurs : 350 à 1400 mm ou +	de 50 à 70 mm de large, longueurs : 250 à 1400 mm ou +	de 50 à 70 mm de large, longueurs : 350 à 1400 mm ou +	de 100 à 200 mm de large, longueurs : 30% de 500 à 1400 mm 70% de 1500 à 2400 mm	de 100 à 200 mm de large, longueurs : 30% de 500 à 1400 mm 70% de 1500 à 2400 mm	de 100 à 200 mm de large, longueurs : 30% de 500 à 1400 mm 70% de 1500 à 2400 mm

71,30 €*

*Western : Brossage accentué. Vendu pour un motif à la française, 3 largeurs mélangées dont au moins 1/3 de 180 mm.

14_{MM}

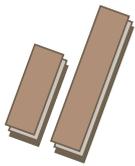
PARQUET CHÊNE MASSIF BRUT



Largeur de 70 à 130 mm



- 70 mm
- 90 mm
- 100 mm
- 110 mm
- 120 mm
- 130 mm



	PR - FCBA G00	RU - FCBA G00	NA - FCBA G00	CAMPAGNE G02	CHALET G02
70 mm	67,70 €	51,20 €	41,80 €		
90 mm	85,20 €	66,80 €	49,10 €	57,10 €	
100 mm					
110 mm	94,90 €	70,40 €		59,60 €	56,00 €
120 mm					
130 mm	99,60 €	75,10 €		62,10 €	56,00 €

<p>en 70 mm de large, longueurs : 350 à 1400 mm</p> <p>en 90 mm et + de large, longueurs : 400 à 1600 mm ou +</p>	<p>en 70 mm de large, longueurs : 250 à 1400 mm</p> <p>en 90 mm et + de large, longueurs : 300 à 1600 mm ou +</p>	<p>en 70 mm de large, longueurs : 350 à 1400 mm</p> <p>en 90 mm et + de large, longueurs : 300 à 1500 mm ou +</p>	<p>de 100 à 120 mm longueurs : 70% de 500 à 1400 mm 30% de 1500 et +</p> <p>de 140 à 160 mm longueurs : 30% de 500 à 1400 mm 70% de 1500 et +</p>	<p>de 100 à 120 mm longueurs : 70% de 500 à 1400 mm 30% de 1500 et +</p> <p>de 140 à 160 mm longueurs : 30% de 500 à 1400 mm 70% de 1500 et +</p>
---	---	---	---	---

Prix public HT/m² Départ usine

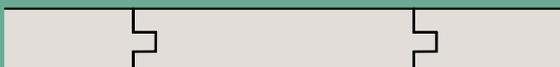
Options : - usinage double face + 18,50 € HT/m²
 - usinage avec un autre profil G00/G02/G04 + 18,50 € HT/m²
 Prix pour quantité + 25 m² - Pour - 25 m² : 350 € HT de frais fixes

Disponibilité "sur stock" garantie

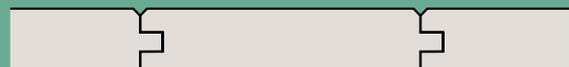
Habituellement disponible sur stock

PROFIL :

G00//sans chanfrein



G02//avec micro-chanfreins en rives (1 mm)



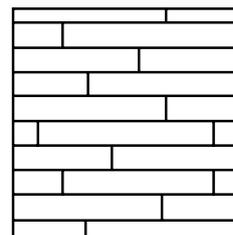
LES TYPES DE POSE



À L'ANGLAISE

POSE STANDARD : PAR DÉFAUT.

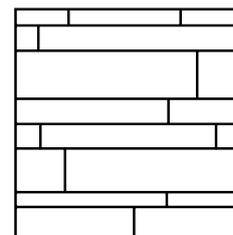
Lames de parquet, de même largeur, posées parallèlement
 La fourniture en longueurs variables permet une pose « à coupe perdue ».
 Les joints en bout sont ainsi décalés entre chaque rangée de manière aléatoire, avec un décalage d'au moins 2 fois la largeur de la lame.



Pose à l'anglaise

À LA FRANÇAISE

La pose s'effectue comme la pose à l'anglaise en décalant les joints en bout.
 La particularité réside dans le fait d'alterner à chaque rangée la largeur des lames
 Parquet généralement fourni en 3 largeurs
 Pour réaliser ce motif, il convient de commander le même nombre de mètres linéaires dans chaque largeur.



Pose à la française

MOTIFS SYMETRIQUES

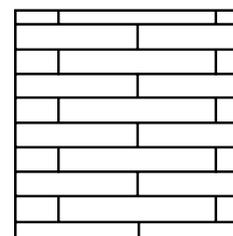
Parquet constitué d'éléments de longueurs et largeurs identiques

► **POUR POSE EN COUPE DE PIERRE :**

Pose où les joints sont alignés et alternés une travée sur deux.

► **POUR POSE EN ÉCHELLE :**

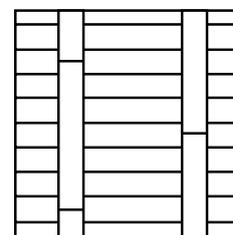
Motif réalisé en posant des lames horizontalement, alignées pour former des barreaux, puis d'autres verticalement pour former les montants.



Pose en coupe de pierre

Majoration en fonction de la longueur à appliquer sur le prix de la matière (pages 8 et 9)

Longueurs en mm	400	500	600	700	800	900	1000	1100 +
	10%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	Nous consulter



Pose en échelle

! Pour toutes longueurs intermédiaires, tarif sur devis uniquement, incluant Perte Matière et M.O.



12 Echelle CAMP 14 x 120 mm Glacière



Le Bon Marché - Damier en Hêtre THT

BÂTON ROMPU



► A LA CARTE

Fait sur mesure d'après le plan de votre pièce.
Un plan de pose vous sera fourni avec le parquet.

Majoration en fonction de la longueur à appliquer sur le prix de la matière (pages 8 et 9)

Longueurs en mm	400	500	600	700	800	900	1000	1100+
Bâton rompu (sur plan)	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	

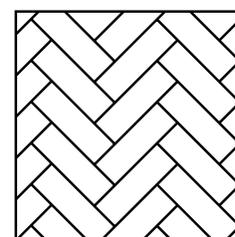
Bâton Rompu contre collé 16 x 90 x 600 voir page 10

! Pour toutes longueurs intermédiaires, tarif sur devis uniquement, incluant Perte Matière et M.O.

► SUGGESTION DE BÂTON ROMPU

	PR - FCBA PREMIER	RU - FCBA RUSTIQUE	NA - FCBA NATURE
14 x 70 x 400 mm* brut	77,90 €		48,10 €
14 x 90 x 500 mm brut	102,20 €	80,10 €	59,00 €
23 x 90 x 600 mm brut		92,40 €	
23 x 70 x 500 mm	88,10 €		60,40 €

* ou 500 mm selon stock Prix public HT/m² Départ usine



Pose en Bâton Rompu

! Un Bâton Rompu verni ou huilé en usine est impérativement G04 (sauf si vieilli)

Disponibilité "sur stock" garantie

Fabrication à la commande avec un tarif préférentiel et un délai plus court



Le Bon Marché - Bâton Rompu en Hêtre THT



Le Bon Marché - Bâton Rompu en Hêtre THT

POINT DE HONGRIE



► A LA CARTE

Fait sur mesure d'après le plan de votre pièce.
Un plan de pose vous sera fourni avec le parquet.

Majoration en fonction de la longueur à appliquer sur le prix de la matière (pages 8 et 9)

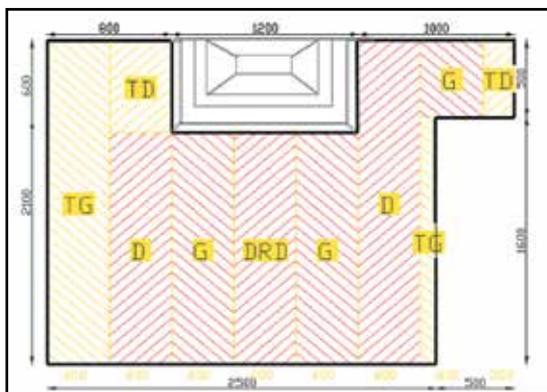
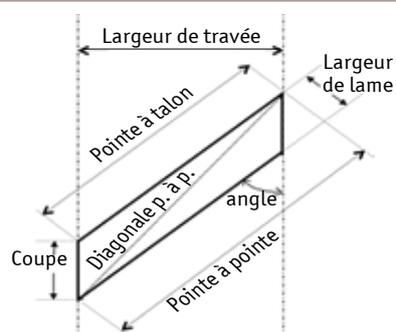
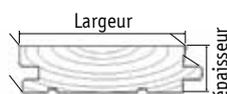
Longueurs en mm	400	500	600	700	800	900	1000	1100 +
Point de Hongrie (sur plan)	60%	65%	70%	75%	80%	85%	90%	Nous consulter
Point de Hongrie (sur plan) 100 m ² et +	55%	60%	65%	70%	75%	80%	85%	
Point de Hongrie 1/2 G - 1/2 D (sans plan) 100 m ² et +	40%	45%	50%	55%	60%	65%	70%	

Point de Hongrie contrecollé PR 16 x 90 x 600 voir page 10

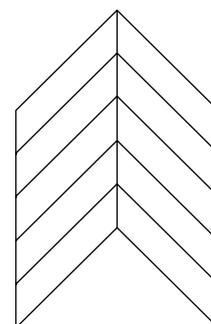
INFOS TECHNIQUES

Informations indispensables pour réaliser un Point de Hongrie sur mesure

- Dimensions précises de la pièce
- Épaisseur/Largeur/Angle
- Longueur pointe à pointe
- Longueur pointe à pointe en diagonale
- Longueur pointe à talon



Plan de pose fourni pour tous les Points de Hongrie sur mesure



Pose en Point de Hongrie

► SUGGESTION DE POINT DE HONGRIE : (angle 50° 1/2D - 1/2G) sans plan

	PR - FCBA PREMIER	RU - FCBA RUSTIQUE	NA - FCBA NATURE	
14 x 70 x 500 brut (entraxe 330)	98,20 €		60,60 €	Disponibilité "sur stock" garantie
14 x 90 x 600 G02 brossé verni mat aspect bois brut	146,50 €		102,40 €	
14 x 90 x 600 G00 brut (entraxe 400)	127,80 €	100,20 €		Fabrication à la commande avec un tarif préférentiel et un délai plus court
23 x 70 x 500 brut (entraxe 330)	106,50 €		73,00 €	
23 x 90 x 600 brut (entraxe 400)	136,10 €	110,90 €	90,50 €	

Prix public HT/m² Départ usine

! Un Point de Hongrie verni ou huilé en usine est impérativement G02 (sauf si vieilli)

POINT DE HONGRIE



Le Train Bleu - Point de Hongrie « Tuileries »



Lancel Champs Elysées - Point de Hongrie G02 RU 23 x 130 x 900 mm verni gris G3 (à partir de 132,20€)

PANNEAUX MASSIFS BRUTS



Tous nos panneaux sont fabriqués dans notre usine de façon artisanale, sans colle : toutes les pièces sont usinées rainures et languettes garantissant un assemblage solide. Panneaux pré-poncés en usine, rainurés sur les 4 cotés, et fournis avec languettes d'assemblage en chêne massif.



Versailles PR



Arenberg chêne + noyer



Point de Hongrie retourné

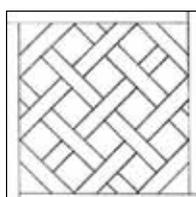


Schéma Versailles



Versailles RU



Versailles RU



Arenberg

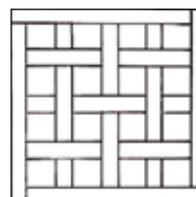


Schéma Chantilly



Chantilly

MOTIFS PANNEAUX	PR - FCBA PREMIER	RU - FCBA RUSTIQUE
VERSAILLES 1000 x 1000 x 23 mm	304,10 €/m²	277,40 €/m²
VERSAILLES 760 x 760 x 23 mm (ou 14 mm)	378,20 €/m²	346,60 €/m²
VERSAILLES 600 x 600 x 23 mm (ou 14 mm)	477,00 €/m²	436,90 €/m²
VERSAILLES 1000 x 1000 x 23 mm vieilli avec ou sans disjoints	339,80 €/m²	313,10 €/m²
VERSAILLES 1000 x 1000 x 23 mm VBV vieux Bois Vieilli		341,80 €/m²
ARENBERG 1000 x 1000 x 23 mm	334,50 €/m²	305,10 €/m²
ARENBERG 1000 x 1000 x 23 mm en chêne + noyer	357,70 €/m²	
CHANTILLY 1000 x 1000 x 23 mm	273,60 €/m²	249,60 €/m²
SOUBISE 1000 x 1000 x 23 mm	334,50 €/m²	305,10 €/m²
POINT DE HONGRIE retourné en tous sens 800 x 800 x 23 mm	214,60 €/m²	180,10 €/m²
Autres motifs et dimensions	Nous consulter	Nous consulter

Prix public HT/m² Départ usine

Avec un croquis de projet, nous pouvons réaliser tous types de panneaux et plans de calepinage.

Disponibilité "sur stock" garantie

Fabrication à la commande

OPTIONS	
Chevillage	25,60 €/panneaux
Vieillisement (à finir sur chantier)	27,40 €/panneaux
Navettes (90 mm de large)	34,80 €/panneaux

Prix public HT/m² Départ usine

PANNEAUX MASSIFS BRUTS



Panneaux Versailles PR - Galerie des glaces, château de Versailles



Panneaux Versailles Vieilli

PARQUET THT Traité Haute Température

Traitement thermique du bois 100 % naturel (Thermo-process) qui confère au bois une couleur chaude dans la masse et une stabilité dimensionnelle accrue.

Plus value à ajouter au prix du brut	
de 0 à 25 m ²	Forfait de 350 € HT à ajouter à la plus value + 25 m²
+ de 25 m ²	+ 28,50 €

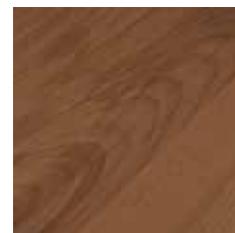
Prix public HT/m² Départ usine



Chêne



Frêne



Hêtre

Quantité minimum : 10 m² . Il peut y avoir jusqu'à + 5% de quantité sur la commande par rapport à la demande initiale.

Délai : nous consulter



Chêne THT



Frêne THT



Hêtre THT

LES PRÉPARATIONS DE SURFACE

Majoration à appliquer sur le prix des parquets bruts

	+ de 25 m ²	0 à 25 m ²	Délai
Brut	-	Forfait de 350 € HT à ajouter à la plus value + 25 m ²	2 semaines (selon disponibilité de la matière)
Pré-poncé	5,50 €		
Brossé standard	7,50 €		
Brossé fort	10,00 €		
Vieilli	10,00 €		
Restauré	14,00 €		
Erodé	14,00 €		
Effet brut de sciage	18,50 €		
Effet liège	18,50 €		4 semaines

LES PRÉPARATIONS DE SURFACE

BRUT



Standard : par défaut. Le parquet est à poncer sur chantier après pose, avant de lui appliquer une finition

PRÉ-PONCÉ



Parquet poncé en usine afin de lisser la surface et ôter les traces de mastic éventuelles. Attention un pré-ponçage en usine sur des produits G00 peut générer un léger desaffleur en surface.

BROSSÉ STANDARD



Le brossage permet d'ôter la veine tendre du bois. Il confère au parquet une dureté de surface accrue et un aspect structuré.

BROSSÉ FORT



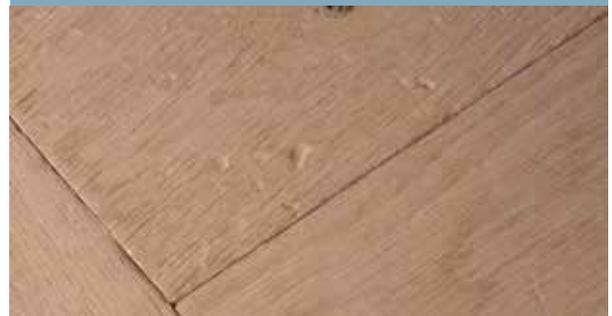
Le brossage peut être plus ou moins accentué.

EFFET BRUT DE SCIAGE



La surface brute de sciage donne au bois un aspect naturel et authentique en conservant les traces de lames de scie

VIEILLI



Processus de vieillissement pour un aspect de parquet ancien avec ses bords épaufrés et sa surface poinçonnée.

RESTAURÉ



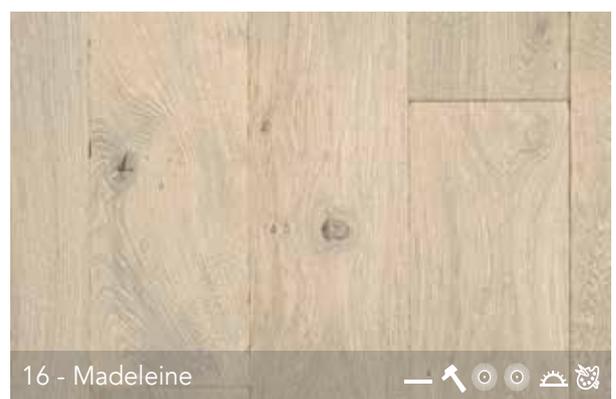
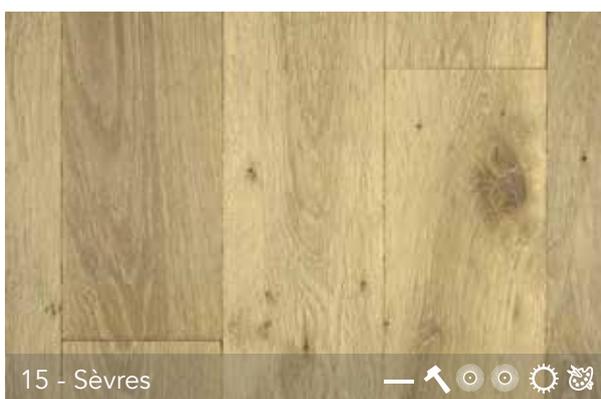
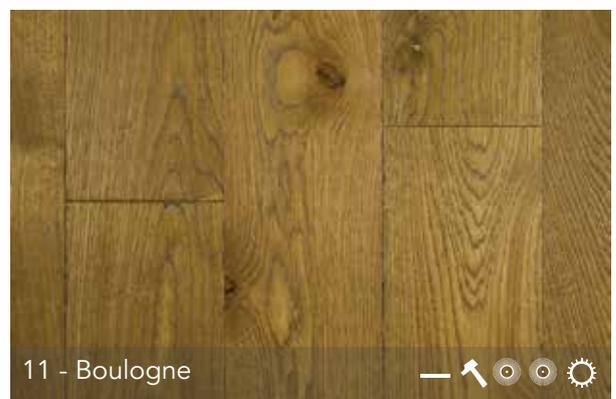
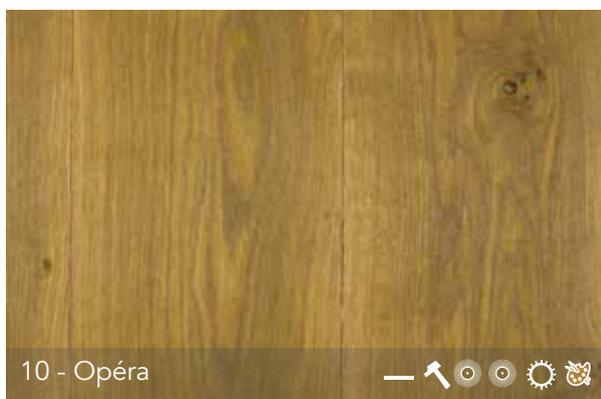
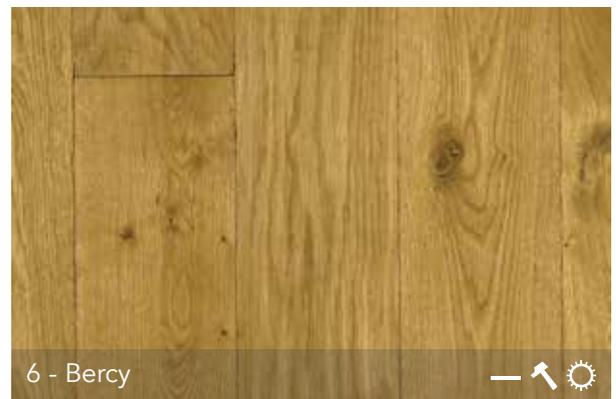
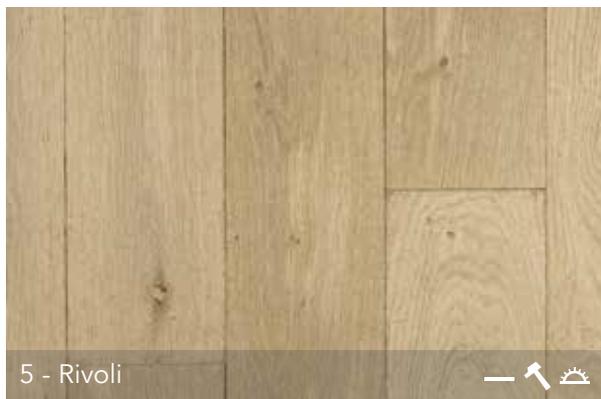
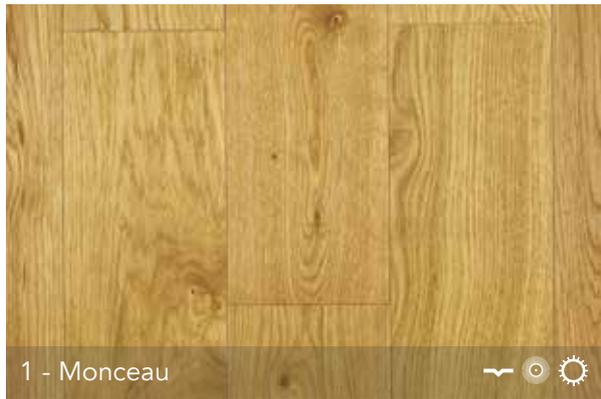
Parquet avec des bords légèrement épaufrés par le temps et un aspect rénové en surface.

ÉRODÉ



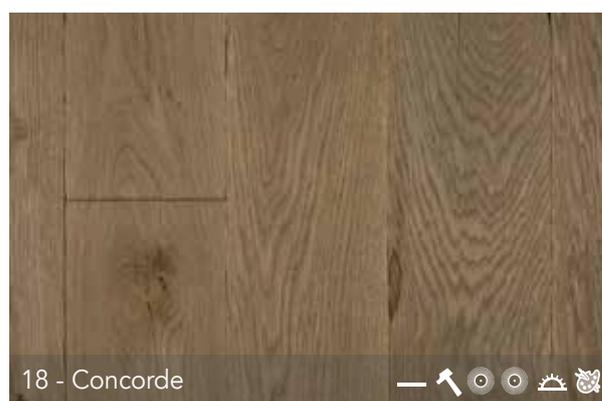
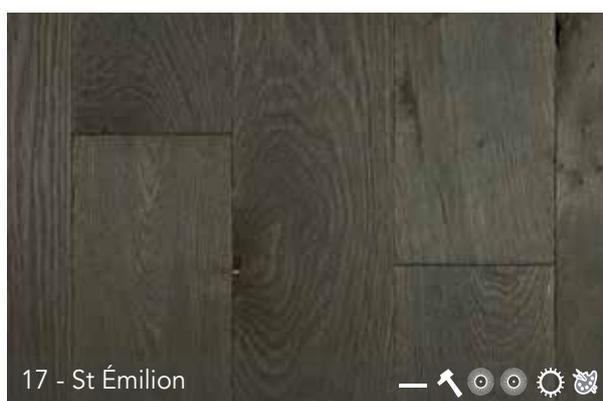
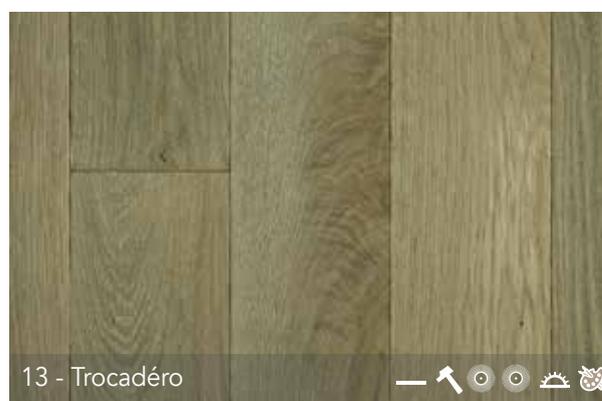
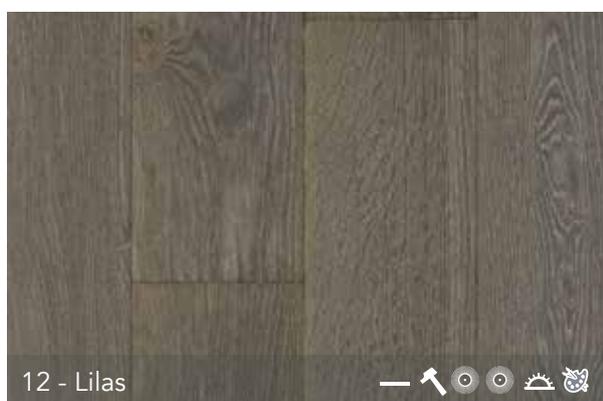
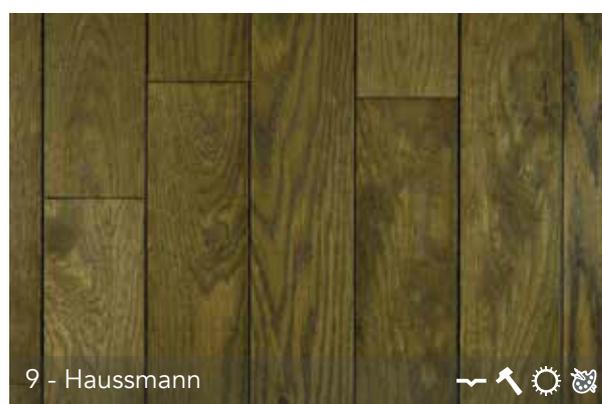
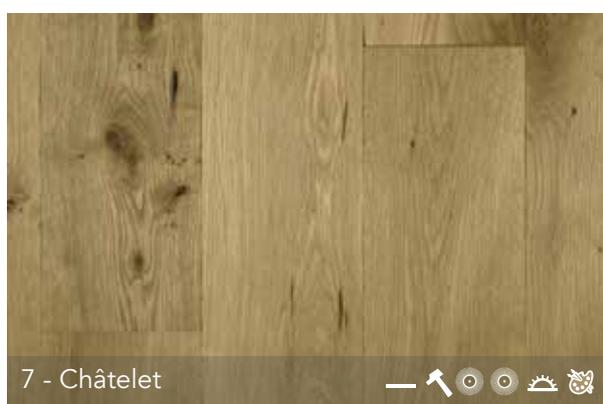
Parquet utilisé par le temps et les éléments. Aspect ancien authentique

COLLECTION PARQUETS HUILÉS



— G00 G02 Brossé Brossé fort Vieilli Erodé Satiné Mat Nuancé

COLLECTION PARQUETS HUILÉS



COLLECTION PARQUETS HUILÉS



COLLECTION PARQUETS HUILÉS



COLLECTION PARQUETS HUILÉS



				SUR MESURE			
	Référence	Produit	Prix	Délai	+ 25 m ²	- 25 m ²	Délai
LIGNE NATURELLE	1	MONCEAU	80,60 € 88,20 €	3/4 semaines	+ 18,50	Forfait de 350 € HT à ajouter à la plus value + 25 m ²	Nous consulter
	2	LUXEMBOURG	84,60 € 92,20 €		+ 22,50		
	3	PONT NEUF	84,60 € 92,20 €		+ 22,50		
	4	GLACIERE	84,60 € 92,20 €		+ 22,50		
	5	RIVOLI	94,10 € 101,70 €		+ 32,00		
	6	BERCY	90,60 € 98,20 €		+ 28,50		
	7	CHATELET	107,10 € 114,70 €		+ 45,00		
LIGNE CUIR	9	HAUSSMAN	90,60 € 98,20 €	3/4 semaines	+ 28,50	Forfait de 350 € HT	Nous consulter
	10	OPERA	107,10 € 114,70 €		+ 45,00		
	11	BOULOGNE	90,60 € 98,20 €		+ 28,50		
LIGNE MINERALE	12	LILAS	116,10 € 123,70 €	3/4 semaines	+ 54,00	Forfait de 350 € HT à ajouter à la plus value + 25 m ²	Nous consulter
	13	TROCADERO	107,10 € 114,70 €		+ 45,00		
	15	SEVRES	107,10 € 114,70 €		+ 45,00		
	16	MADELEINE	107,10 € 114,70 €		+ 45,00		
	17	ST EMILION	107,10 € 114,70 €		+ 45,00		
	18	CONCORDE	107,10 € 114,70 €		+ 45,00		
LIGNE INSPIRATION	19	ST GERMAIN	90,00 €	3/4 semaines	+ 28,50	Forfait de 350 € HT	Nous consulter
	20	ST MICHEL	128,50 €				
	21	ODEON	128,50 €				
	22	AUSTERLITZ	112,90 €				
	23	ST LAZARE	138,00 € 120,00 €				
	24	TUILERIES	134,40 € 105,00 €		+ 60,50		
	25	LOUVRE	134,40 € 105,00 €		+ 60,50		
	8	ORSAY	123,20 €		+ 54,00		

ENTRETIEN PARQUETS HUILÉS

Instructions pour l'utilisation et l'application dans les étapes de l'entretien :

Nettoyage manuel avec le savon :

- Ajouter le concentré de nettoyage à votre eau tiède pour lessiver les sols.
- Préalablement la zone doit être aspirée
- Appliquer ce mélange à l'aide d'une serpillière en coton exempte de peluche. N'utilisez qu'une serpillière humide et pas mouillée.
- Une fois sèche, la surface peut être utilisée tout de suite.
- Si la zone est très encrassée, il est conseillé d'utiliser 2 seaux (un seau propre avec le savon, l'autre pour rincer et nettoyer la serpillière), l'opération devra être réalisée plusieurs fois, jusqu'à l'obtention d'un résultat satisfaisant.

Entretien avec l'huile :

- Après avoir aspiré, nettoyé avec le savon puis laissé sécher
- Appliquer ensuite l'Huile d'entretien non diluée sur la surface avec un balai microfibre
- Après un temps de séchage d'environ 4/6 heures, la surface peut être à nouveau utilisée

Finitions	Après pose	Nettoyage courant	Entretien ponctuel
Huilé (1, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 20, 25)	Huile d'entretien traditionnelle 	Savon naturel 	Huile d'entretien traditionnelle 
Huilé (2, 5, 19, 21, 22, 23, 24)	Huile d'entretien universelle 	Savon naturel 	Huile d'entretien universelle 

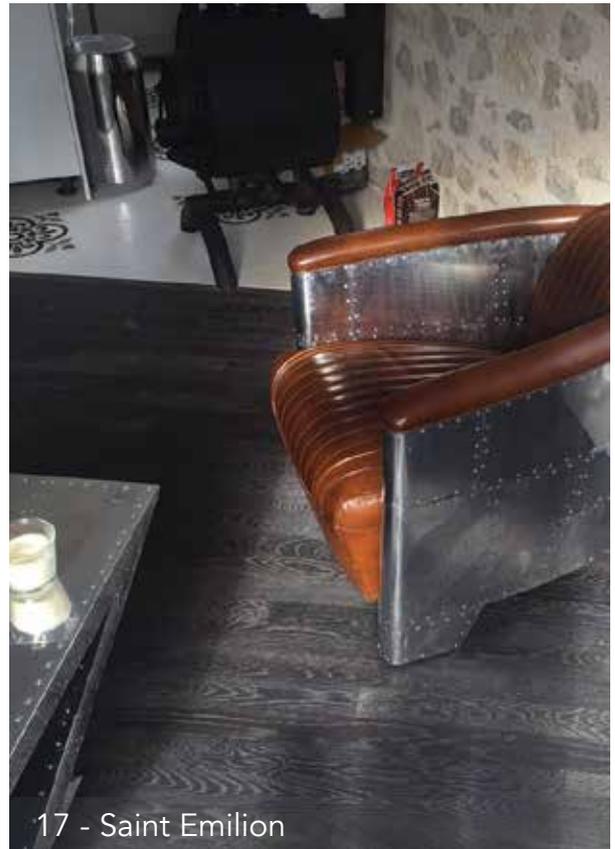


1 - Monceau

COLLECTION PARQUETS HUILÉS



3 - Pont-Neuf



17 - Saint Emilion



18 - Concorde

COLLECTION PARQUETS HUILÉS



23 - Saint Germain

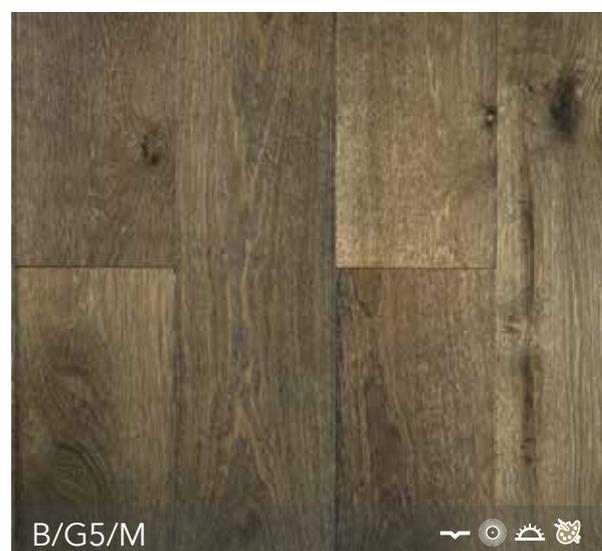
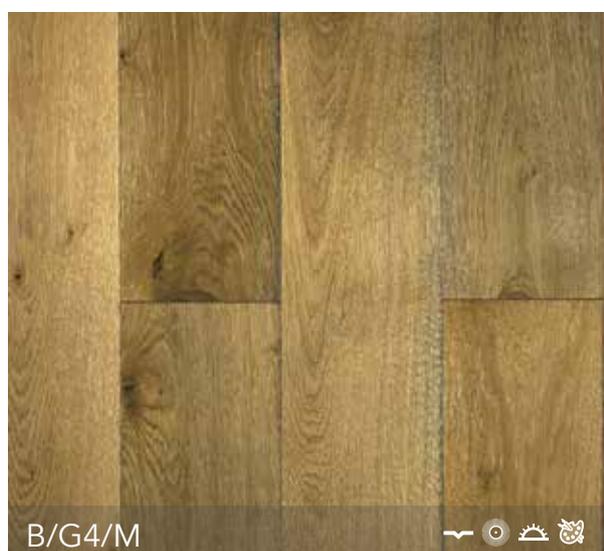
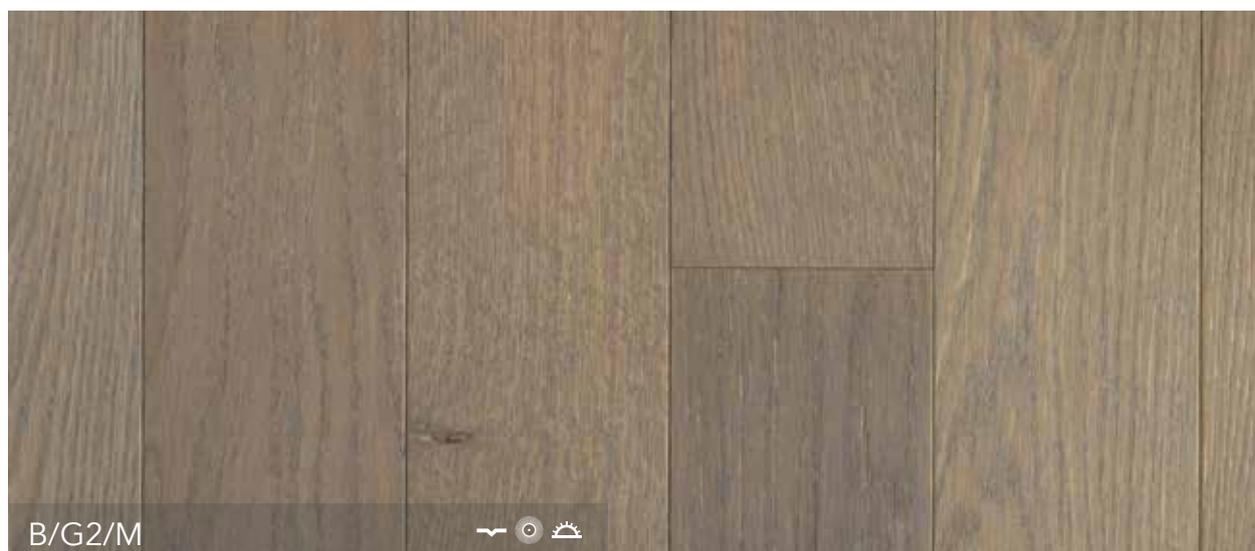
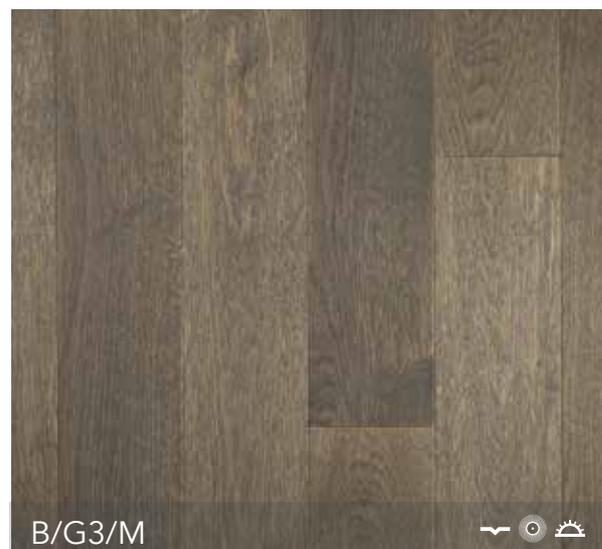


23 - Saint Lazare



24 - Tuileries

COLLECTION PARQUETS VERNIS



COLLECTION PARQUETS VERNIS



Majoration à appliquer sur le prix des parquets bruts

SUR MESURE	Référence	+ de 25 m ²	de 1 à 25 m ²
Verni mat	M	18,50 €	Forfait de 350 € HT à ajouter à la plus value + 25 m ²
Verni mat Grand Trafic	MGT	22,50 €	
Verni satiné	S	18,50 €	
Vieilli Verni Satiné (sur profil G00)	V/S	28,50 €	
Brossé verni mat	B/M	22,50 €	
Brossé verni satiné	B/S	22,50 €	
Brossé teinte Aspect bois brut MBB verni mat	B/MBB/M	28,50 €	
Brossé teinté gris G1 verni mat	B/G1/M	28,50 €	
Brossé teinté gris G2 verni mat	B/G2/M	28,50 €	
Brossé teinté gris G3 verni mat	B/G3/M	28,50 €	
Brossé teinté gris G4 verni mat	B/G4/M	39,00 €	
Brossé teinté gris G5 verni mat	B/G5/M	39,00 €	
Brossé teinté doré clair DC verni satiné	B/DC/S	28,50 €	
Brossé teinté doré foncé DF verni satiné	B/DF/S	28,50 €	

La finition vernie usine ne peut pas s'appliquer sur des parquets G00 (sauf vieilli)

Par mesure de sécurité il peut y avoir jusqu'à +5% de quantité sur la commande par rapport à la demande initiale.
Délais : Prévoir 3 à 4 semaines selon le type de produit, nous consulter pour un délai plus précis.



Notre finition vernie est labellisée NF sur les parquets massifs des choix PR / RU / NA / CAMP / CHALET

ENTRETIEN PARQUETS VERNIS

Instructions pour l'utilisation et l'application dans les étapes de l'entretien :

Nettoyage courant



Nettoyage manuel avec le nettoyant pour parquets vernis :

- Ajouter le concentré de nettoyage à votre eau tiède pour lessiver les sols.
- Préalablement la zone doit être aspirée
- Appliquer ce mélange à l'aide d'une serpillière en coton exempte de peluche. N'utiliser qu'une serpillière humide et pas mouillée.
- Une fois sèche, la surface peut être utilisée tout de suite.
- Si la zone est très encrassée, il est conseillé d'utiliser 2 seaux (un seau propre avec le savon, l'autre pour rincer et nettoyer la serpillière), l'opération devra être réalisée plusieurs fois, jusqu'à l'obtention d'un résultat satisfaisant.

Entretien ponctuel



Si besoin, application d'un rénovateur mat ou satiné :

- Après avoir aspiré, nettoyé avec le savon puis laissé sécher
- Appliquer ensuite le métallisant non diluée sur la surface avec un balai microfibre
- Après un temps de séchage d'environ 2 heures, la surface peut être à nouveau utilisée

COLLECTION PARQUETS VERNIS



		SATINÉ S	MAT M	Brossé MAT BM	Brossé aspect bois brut MAT B/MBB/M
14 x 70 mm G02	PR	82,00 €	82,00 €		
	RU		65,50 €		74,80 €
	NA		56,10 €		
14 x 90 mm G02	PR	99,50 €	99,50 €		
	RU	81,10 €	81,10 €		90,40 €
	NA		63,40 €		72,70 €
14 x 130 mm G02	PR			119,30 €	
	RU			94,80 €	98,70 €
	CAMP			81,80 €	
23 x 90 mm G02	PR		105,00 €		
	RU		88,20 €		
	NA		74,60 €		
23 x 160 mm G02	RU			115,90 €	119,80 €
	CAMP			86,60 €	90,50 €
23 x 180 mm G02	RU				122,20 €
	CAMP			88,90 €	92,80 €
	CHALET			75,40 €	

Disponibilité "sur stock" garantie

Sous 3 ou 4 semaines maximum avec tarif préférentiel



AUTRES PARQUETS



PARQUET CHÊNE MASSIF BRUT 10 MM (G00)	
10 X 70 mm PREMIER	58,40 €
10 X 70 mm RUSTIQUE	49,40 €
10 X 70 mm NATURE	42,10 €
Longueurs 250 à 600 mm / Poids : 7 kg/m ²	

PARQUET CHÂTAIGNER MASSIF BRUT	
23 X 100 mm G02 CHOIX A/B	61,60 €
23 X 70 mm G00 CHOIX A	46,70 €
23 X 70 mm G00 CHOIX B	39,60 €
70 mm : Longueurs 300 à 1000 mm 100 mm : Longueurs 500 à 2000 mm / Poids : 13 kg/m ²	

PARQUET HÊTRE MASSIF BRUT	
23 X 70 mm G00 PREMIER	69,00 €
23 X 70 mm G00 RUSTIQUE	59,70 €
23 X 70 mm G00 THT	90,60 €
23 X 110 mm G00 PREMIER	72,10 €
23 X 110 mm G00 RUSTIQUE	61,80 €
14 X 130 mm G00 THT	96,50 €
Longueurs 600 à 2000 mm / Poids : 15 kg/m ²	

PARQUET FRENE MASSIF BRUT	
23 X 70 mm G00 BLANC	76,20 €
23 X 70 mm G00 OLIVIER	54,10 €
23 X 140 mm G02 BLANC	80,30 €
14 X 130 mm G00 THT	85,30 €
Longueurs 600 à 2000 mm / Poids : 15 kg/m ²	

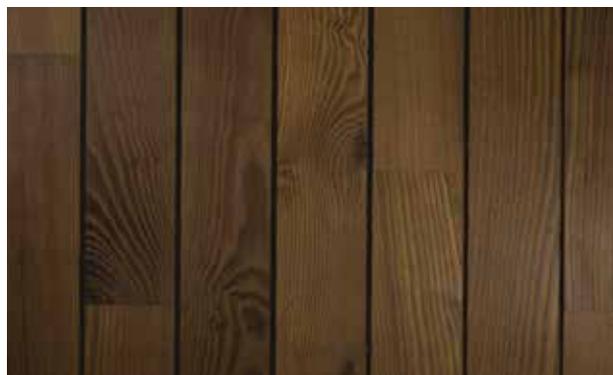
PARQUET MASSIF BRUT PONT DE BATEAU	
HÊTRE THT 14 X 90 mm	79,60 €
FRENE THT 14 X 90 mm	74,70 €
Longueurs 500 à 1500 mm / Poids : 10 kg/m ²	

Prix public HT/m² Départ usine

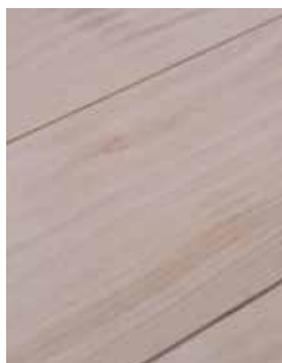


Mastic polyuréthane pour joint type pont bateau
SIKA Couleur noire - Ref : 290 i DC
 Cartouche 300ml/10m linéaire - **12,40 €/pièce**

Frêne THT - Pont de bateau



Châtaignier



Frêne



Hêtre

- Disponibilité "sur stock" garantie
- Fabrication à la commande



Hêtre THT - Pont de bateau

ACCESSOIRES

ACCESSOIRES AVANT POSE



Testeur GANN RT600
Pour tester l'humidité de la chape, de l'air et du bois
2 450,00 €/kit



Thermo-hydrromètre TH7
Avec Mémoire valeurs mini et maxi.
45 €/pièce



Primer Epoxy MBFR - SIKA
0,6 kg/m² pour 1 couche - fut de 10 kg - 2 couches conseillées -
252,00 €/kit

ACCESSOIRES POUR LA POSE



POSE A CLOUER
LAMBOURDES

LAMBOURDES CHÊNES, traitées, rabotées

25 x 80 - 2kg/ml	=	2,50 €/ml
30 x 80 - 2,5 kg/ml	=	4,10 €/ml
35 à 55 x 80	=	7,00 €/ml
Autres sections	=	nous consulter

PLINTHES BRUTES CHÊNES MASSIVES dégraissées, un arrondi, poncées

12 x 68 - 0,65 kg/ml	=	9,20 €/ml
16 x 98 - 1,28 kg/ml	=	16,10 €/ml
supplément finition	=	+ 6,00 €/ml

(uniquement vendu avec le parquet assorti)

POSE A COLLER ACCOUFLEX



Colle cordon SIKA - Adheflex - Recharge
de 600ml - 300 ml/m² ou 600 ml/m² avec sous-couche Acouflex - **7,80 €/pièce**



Pistolet SIKA MK 5C EVO
pour recharge 600 ml
44,10 €/pièce



Sous-couche SIKA 5 mm
ACOUFLEX PH - carton de 10,08 m² = **11,40 €/m²**

POSE A COLLER LIEGE



Colle spatulable SIKA - poche de 6 kg
Adheflex - 1 kg/m² = **6,80 €/kg**



Sous-couche liège
Dalles de 1000 x 500 x 2 mm = **5,50 €/m²**
Dalles de 1000 x 500 x 4 mm = **11,00 €/m²**
(conditionnement, nous consulter)

PRODUITS POUR LA FINITION

FINITION CHANTIER



VERNIS

Vernis Effet Nature
Bi-composant en phase aqueuse - Bidon 5L - 5m²/L = **48 €/L**



Vitrificateur polyuréthane satiné BLANCHON
Bidon 10L - 10 m²/L
27,30 €/L



HUILES

Huile cire OSMO
Mat, satiné ou blanc - Bidon 5L - 20 m²/L
41,50 €/L



Huile Effet Nature
Mono composant en phase aqueuse
Bidon 5L - X m²/L = **50,50 €/L**

NETTOYAGE COURANT



Nettoyant pour parquets vernis
Bidon de 1L
15,00 €/L



Savon pour parquets huilés
Bidon de 1L - 400 m²/L
15,00 €/L

ENTRETIEN



Produit d'entretien vernis satiné BLANCHON
Rénovateur satiné - Bidon de 1L - 50 m²/L
20,00 €/L



Produit d'entretien vernis mat BLANCHON
Rénovateur metamat - Bidon de 1L - 50m²/L
20,00 €/L



Huile d'entretien incolore universelle en phase aqueuse - Bidon de 1L - 40 m²/L
20,00 €/L



Huile d'entretien incolore traditionnelle solvantée - Bidon de 1L - 40m²/L
20,00 €/L

FINITION CHANTIER

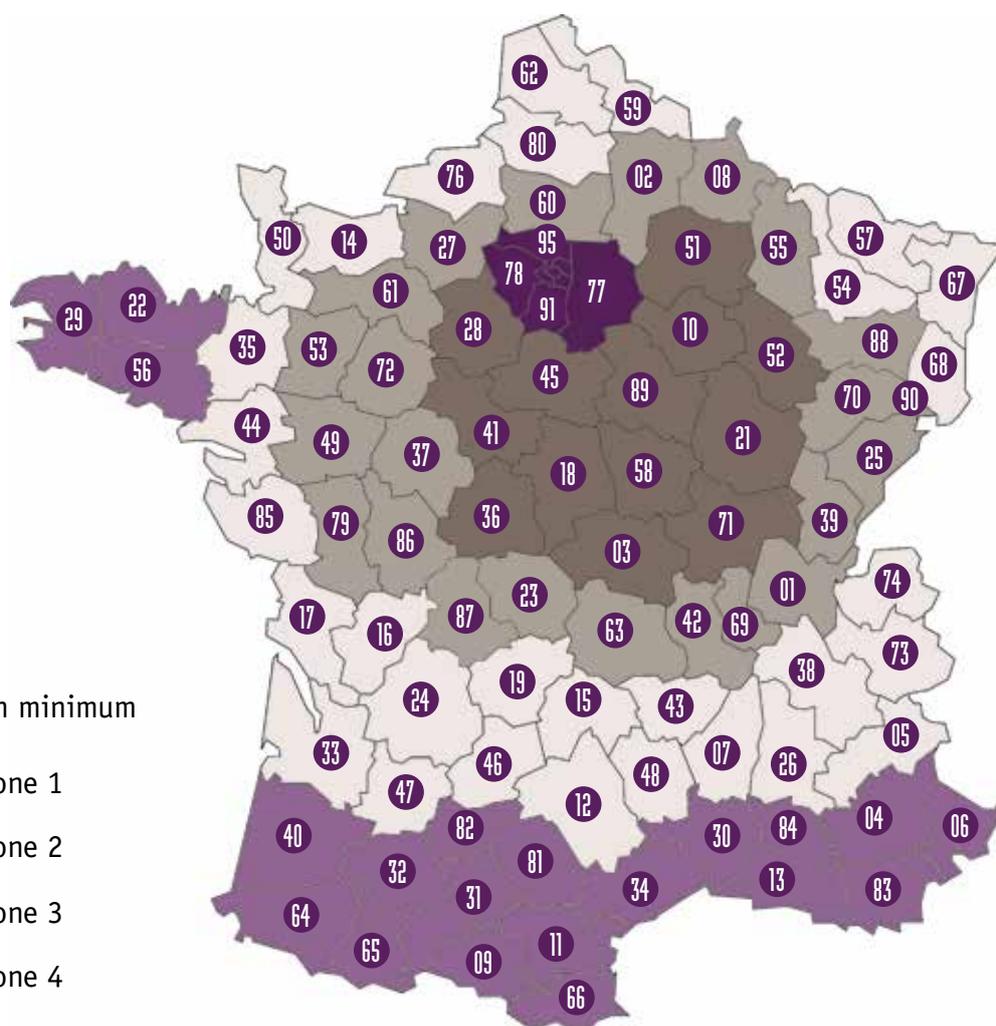


CIRE

Cire dure CIRANOVA
Bidon de 5L - 20 m²/L
22,70 €/L

PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT

à titre
indicatif au
01/01/18



Messagerie 72 h minimum



IDF : Livraison quotidienne en porteur hayon. Livraison EXPRESS 24 H selon disponibilité

Prix net sans remise possible, ce service est à la charge et sous la responsabilité du client

Livraison en semi-remorque, déchargement à la charge du client

Merci de nous spécifier lors de la prise de commande s'il y a des conditions spéciales de livraison:

Tout supplément pour manque d'information sur l'adresse, inaccessibilité en semi-remorque ou absence lors de la livraison sera à la charge du client.

Supplément impératif (nous consulter) pour:

- Livraison sur zone avec accès restreint (centres villes piétons, Montagnes, îles)...
- Porteur avec Hayon (marchandise livrée sur trottoir)
- Livraison pour une heure précise sur RDV

	<30 m ² - forfait	30 à 49 m ²	50 à 99 m ²	100 à 199 m ²	200 m ² et +
IDF	99,00 €	124,00 €	2,20 €/m²	1,90 €/m²	Franco
Zone 1	62,00 €	105,00 €	1,90 €/m²	1,70 €/m²	Franco
Zone 2	94,00 €	124,00 €	3,40 €/m²	2,30 €/m²	Franco
Zone 3	105,00 €	162,00 €	3,60 €/m²	2,50 €/m²	Franco
Zone 4	124,00 €	210,00 €	4,20 €/m²	3,00 €/m²	Franco

Les tarifs de transport sont indicatifs au 1^{er} janvier 2018, les taxes sur le transport annoncées ainsi que le coût du gasoil auront une incidence en cours d'année.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Art. 1 - Objet et champ d'application

1.1. Toute commande de produits implique l'acceptation sans réserve par tout acheteur professionnel (« le client » ou « l'acheteur ») et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes Conditions Générales d'Achat, sauf accord préalable, exprès et par écrit de notre société. Elles ne s'appliquent pas à la vente de produits aux clients consommateurs non professionnels.

1.2. Les présentes Conditions Générales de Vente constituent, conformément à l'article L. 441-6 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Elles s'appliquent sans exception ni réserve à tous produits fabriqués et commercialisés par notre société, ainsi qu'à la revente d'accessoires et produits pour la pose et l'entretien des parquets en bois naturel. Tout autre document et notamment catalogues, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

1.3. Conformément à la réglementation, les présentes Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout acheteur qui en fait la demande pour lui permettre de passer commande. Elles sont également accessibles en ligne en téléchargement sur notre Site Internet « www.parquet-boissoleil.fr ».

1.4. Nous nous réservons le droit de déroger à certaines clauses des présentes Conditions Générales de Vente, en fonction des négociations menées avec le client, par établissement de Conditions de Vente Particulières.

1.5. Nous pouvons en outre, être amenés à établir des Conditions Générales de Vente Catégorielles, dérogeant aux présentes Conditions Générales de Vente, en fonction du type de clientèle considérée, déterminée à partir de critères objectifs. Dans ce cas, les Conditions Générales de Vente Catégorielles s'appliquent à tous les opérateurs répondant à ces critères.

1.6. Les présentes Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications à tout moment, la version applicable à l'achat du client est celle en vigueur au jour de la passation de commande.

1.7. Le fait pour l'une des parties de ne pas se voir offrir un manquement par l'autre partie à l'égard de ses obligations visées dans les présentes Conditions Générales de Vente, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Art. 2 - Commandes

2.1. Définition - Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur nos produits, accepté par notre société, accompagné du règlement éventuellement exigible en application des articles 2.6 et 5 ci-après.

2.2. Devis - Sauf urgence particulière ou vente isolée d'accessoires ou produits destinés à la pose ou à l'entretien des parquets, toute commande fait l'objet d'un devis préalable, établi gratuitement par notre société et remis à l'acheteur par tout moyen de communication écrite souhaité. Il ne sera fait aucun devis par téléphone. Nos devis sont valables 30 jours, dans la limite des stocks disponibles. Il appartient au client de vérifier l'exactitude des informations figurant sur le devis avant de l'accepter et de signaler immédiatement toute erreur. La commande résulte de l'acceptation expresse du devis par le client, sans modification. L'acceptation du devis par courrier électronique n'est pas valable, seule la signature du devis par l'acheteur avec la mention manuscrite « bon pour accord » et le cachet commercial fera foi et vaudra commande au sens de l'article 2.1. Lorsque l'acheteur est une personne morale, le signataire, s'il n'est pas le représentant légal, est présumé être dûment habilité à engager ladite personne morale.

2.3. Modification - Dès acceptation de la commande par nos soins, dont la confirmation est adressée au client par courrier postal ou électronique, celle-ci présente un caractère irrévocable. Toute demande de modification de la composition ou du volume ne pourra être prise en compte par notre société que si la demande est faite par écrit et nous est parvenue au plus tard 5 jours après acceptation par notre société de la commande initiale, s'agissant des commandes nécessitant une fabrication, ou de 2 jours pour les produits en stock. Le cas échéant, ces modifications donneront lieu à un ajustement du prix et pourront entraîner une prolongation des délais de fabrication et de livraison.

2.4. Annulation - En cas d'annulation de la commande par le client après son acceptation par notre société moins de 3 jours avant la date prévue pour la fourniture des produits commandés, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acheteur éventuellement versé à la commande sera de plein droit acquies à notre société à titre de clause pénale et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement. A défaut d'acompte, une somme correspondant à 30% du montant total HT de la commande sera acquise à notre société et facturée au client, à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi. Aucune annulation ne pourra cependant être acceptée pour les produits « sur mesure » déjà fabriqués, non réalisables. Dans ce cas, l'intégralité du prix sera due par le client, sauf accord préalable de notre part, exprès et par écrit.

2.5. Quantité - Compte tenu de la grande diversité de longueurs de nos parquets et de l'optimisation de nos stocks, il n'est pas possible de déterminer avec exactitude avant d'avoir préparé la commande, le volume total en mètres carrés que notre société devra fournir pour correspondre au plus près du volume souhaité par le client. De plus, pour les commandes spécifiques « sur mesure » (notamment parquets bruts et finis usinés), la quantité produite et livrée peut s'avérer supérieure jusqu'à 5% par rapport à la quantité commandée. De ce fait, le montant qui sera facturé peut différer par rapport au devis dans cette proportion. Le client, en professionnel avisé, déclare être parfaitement conscient de cette contrainte et déclare l'accepter et renoncer à réclamer à notre société une réduction du prix ou une quelconque indemnité.

2.6. Garantie de solvabilité - Toutes les commandes que nous acceptons d'exécuter le sont, compte tenu du fait que le client présente les garanties financières suffisantes, et qu'il règle effectivement les sommes dues à leur échéance. Aussi, si notre société a des raisons sérieuses de craindre des difficultés de paiement de la part du client à la date de la commande, ou postérieurement à celle-ci, notamment par une diminution de la couverture de garantie de notre organisme d'assurance-crédit, ou encore si le client ne présente pas les mêmes garanties qu'à la date d'acceptation de la commande, notre société peut subordonner l'acceptation de la commande ou la poursuite de son exécution à un paiement comptant ou à la fourniture, par le client, de garanties au profit de notre société. En cas de refus par le client de ces conditions, notre société pourra refuser d'honorer la commande et de livrer la marchandise concernée, sans que le client ne puisse agir d'un refus de vente injustifié, ou prétendre à une quelconque indemnité. De même, dans le cas où un client passe une commande à notre société sans avoir procédé au paiement d'une commande précédente, notre société pourra refuser d'honorer la commande et de livrer la marchandise concernée, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Art. 3 - Livraisons

3.1. Définition - Il faut entendre par livraison soit l'enlèvement à notre entrepôt par le client des marchandises commandées, soit la délivrance par nos soins, à nos transporteurs, des dites marchandises.

3.2. Délais - Sauf indication contraire dans la confirmation de commande, les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif, ceux-ci

dépendant notamment des aires de production, de la disponibilité des produits en stock ou chez nos fournisseurs, des transporteurs ou encore de l'ordre d'arrivée des commandes. Notre société s'efforcera néanmoins de respecter les délais et d'exécuter les commandes, sauf dans les cas de force majeure ou de circonstances hors de son contrôle, visés à l'article 8.

3.3. Retards - Tout retard de moins de 30 jours par rapport aux délais indicatifs de livraison initialement prévus ne saurait justifier une résiliation de la commande passée par le client et enregistrée par notre société. En cas de retard d'au moins 30 jours, non justifié par l'une des causes visées à l'article 3.2 ci-dessus, le client pourra résilier la commande suivant les modalités prévues à l'article 8.3. Toute somme versée à la commande lui serait alors remboursée dans un délai maximum de 14 jours. En tout état de cause, un retard de livraison, quelle qu'en soit la cause, ne saurait donner lieu à dommages et intérêts. Les clauses pénales figurant sur les documents commerciaux de nos clients à cet égard nous sont opposables.

3.4. Lieu - Le lieu de livraison est soit notre entrepôt en cas d'enlèvement direct des marchandises par le client, soit l'adresse indiquée par le client au moment de sa commande. La délivrance et la remise des produits pourront avoir lieu en tout autre lieu désigné par l'acheteur, sous réserve d'un préavis de 3 jours, aux frais de ce dernier. De même, en cas de demandes particulières de l'acheteur concernant les conditions d'emballage ou de transport des produits commandés, dûment acquies par écrit par notre société, les coûts les feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire.

3.5. Risques - Le transfert des risques sur les produits vendus par notre société s'effectue à la livraison, telle que définie à l'article 3.1 ci-dessus. Il appartient au client, en cas d'avarie des marchandises livrées ou de manquants, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur. Toute livraison n'ayant pas fait l'objet de réserves par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, et dont copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée acceptée par le client. La responsabilité de notre société ne peut en aucun cas être mise en cause pour des faits, survenus en cours de transport, de destruction, avaries, perte ou vol, même si elle a choisi le transporteur.

3.6. Vices apparents - Sans préjudice des dispositions à prendre par le client vis-à-vis du transporteur, en cas de vices apparents ou de manquants, toute réclamation, quelle qu'en soit la nature, portant sur les produits livrés, ne sera acceptée par notre société que si elle est effectuée par écrit, en lettre recommandée avec AR, dans le délai de 3 jours prévu à l'article 3.4. Il appartient à l'acheteur de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices ou manquants constatés, notre société se réservant le droit de procéder, directement ou indirectement, à toute constatation et vérification sur place. La réception sans réserve des produits commandés par le client couvre tout vice apparent et/ou manquant. Aucun retour de marchandises ne pourra être effectué par le client sans l'accord préalable exprès et par écrit de notre société. Les frais de retour ne seront à notre charge que dans le cas où un vice apparent, ou des manquants, est effectivement prouvé. Seul le transporteur choisi par notre société est habilité à effectuer le retour des produits concernés. Le client ne pourra demander à notre société que le remplacement des articles non conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquants aux frais de celui-ci, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande. La réclamation effectuée par l'acheteur dans les conditions et selon les modalités décrites par le présent article ne suspend pas le paiement par le client des marchandises concernées aux échéances convenues.

Art. 4 - Tarif - Prix

4.1. Tarifs - Les produits sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande, figurant dans le devis adressé au client. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité.

4.2. Prix - Les prix sont nets et HT, départ usine, TVA au taux en vigueur, transport en sus. En cas de modification ultérieure du taux de TVA, le nouveau taux sera automatiquement répercuté sur la facture. Les prix ne comprennent pas les frais de douane éventuels et les assurances qui restent à la charge de l'acheteur.

Art. 5 - Modalités de règlement

5.1. Paiement - Nos conditions de règlement sont les suivantes, sauf accord spécifique pour toute première commande d'un nouveau client, il sera exigé un paiement comptant de la totalité du montant TTC de la commande portant sur des produits en stock. S'agissant des produits nécessitant une fabrication spécifique, aucune commande ne sera acceptée à défaut de règlement, par chèque ou virement bancaire, d'un acompte de 30% du montant total HT de la commande. Sera considéré comme nouveau client, pour l'application de la présente clause, tout acheteur n'ayant passé aucune commande de produits (en excluant l'achat isolé d'accessoires et produits de pose et d'entretien) auprès de notre société au cours des 12 mois précédents.

A partir de la deuxième commande, et sous réserve des dispositions de l'article 2.6, un acompte de 30% du montant total HT de la commande ne sera exigé que pour les commandes de produits spécifiques « sur mesure ». Dans tous les cas, le solde est exigible en un seul règlement, dans les 30 jours de la livraison des produits commandés, par chèque bancaire, virement bancaire, traite ou LCR. Seul l'encaissement effectif sera considéré comme valant paiement. Les règlements par carte bancaire ne sont pas acceptés. Aucun acompte ne sera accordé pour règlement anticipé, sauf accord particulier. L'acompte ne peut en aucun cas être qualifié d'arrhes.

5.2. Non-paiement - Tout montant TTC non réglé à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités fixées au plus fort des deux taux suivants : trois fois le taux d'intérêt légal ou 12%. Ces pénalités sont exigibles de plein droit et seront d'office portées au débit du compte du client. Nous nous réservons en outre le droit de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours ou de diminuer ou d'annuler les éventuelles remises accordées au client défaillant. Enfin, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros sera due, de plein droit et sans notification préalable par le client en cas de retard de paiement. Nous nous réservons le droit de lui demander une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

Art. 6 - Réserve de propriété

6.1. Le transfert de propriété de nos produits est suspendu jusqu'à complet paiement du prix de ceux-ci par le client, en principal et accessoires, même en cas d'octroi de délais de paiement.

6.2. De convention expresse, notre société pourra faire jouer des droits qu'elle détient au titre de la présente clause, pour l'une quelconque de ses créances, sur la totalité de ses produits en possession du client, ces derniers étant conventionnellement présumés être ceux payés, et notre société pourra les reprendre ou les revendiquer en dédommagement de toutes ses factures payées, sans préjudice de son droit de résolution des ventes en cours.

6.3. Le client ne pourra revendre ses produits non payés que dans le cadre de l'exploitation normale de son entreprise, et ne peut en aucun cas nantir ou consentir de sûreté sur ses stocks payés.

6.4. En cas d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation des biens, les commandes en cours seront automatiquement annulées, et notre société se réserve le droit de revendiquer les marchandises en stock.

6.5. La présente clause de réserve de propriété n'empêche pas que les risques des marchandises soient transférés à l'acheteur dès l'enlèvement ou leur délivrance au transporteur par notre société. L'acheteur s'oblige, en conséquence, à faire assurer, à ses frais, les produits commandés, au profit de notre société, par une assurance ad hoc, jusqu'au complet transfert de propriété et à en justifier à ce dernier lors de la livraison. A défaut, nous serons en droit de retarder la livraison jusqu'à la présentation de ce justificatif.

Art. 7 - Garanties légales et contractuelles

7.1. Nature - Notre société garantit ses produits contre leur non-conformité à la commande et les vices cachés, conformément à la loi, les usages, la jurisprudence, et dans les conditions suivantes. Notre garantie ne s'applique qu'aux produits issus de notre société qui sont devenus régulièrement la propriété de l'acheteur. La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par notre société et cesse si celui-ci est revendu, aliéné, transformé ou modifié. Les accessoires et produits de pose et d'entretien revendus par notre société bénéficient de la garantie du fabricant qui devra être exercée directement auprès de celui-ci par l'acheteur.

7.2. Durée - Les produits fabriqués par notre société bénéficient d'une garantie contractuelle d'une durée de 72 heures à compter de la date de livraison, couvrant leur non-conformité à la commande (erreurs de livraison, manquants, etc.) et pendant 10 ans tout vice caché provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés, non susceptible d'être décelé avant son utilisation et les rendant impropres à leur destination.

7.3. Limites - La garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des produits non conformes ou affectés d'un vice. Notre société remplacera ou fera réparer les produits sous garantie jugés défectueux. Cette garantie couvre également les frais de main d'œuvre et le transport. Le remplacement des produits ou pièces défectueuses n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie ci-dessus fixée.

7.4. Exclusions - Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence, condition de stockage inappropriée ou défaut d'entretien de la part de l'acheteur, comme en cas d'usage normale du produit ou de force majeure. La garantie ne s'applique pas non plus au cas de détérioration ou d'accident provenant de choc, chute, négligence, défaut de surveillance. Le fait pour le client d'incorporer les produits livrés (pose des parquets, bardages...) annule la garantie. Nos parquets doivent impérativement être mis en œuvre selon les normes DTU 51.1 et DTU 51.2, qui sont téléchargeables sur le site internet www.boulogne-afnor.org. Le non-respect de ces normes annule la garantie. Le bois est une matière naturelle présentant de nombreuses nuances et singularités qui ne constituent pas des défauts. Les finitions interagissent chimiquement de façon aléatoire avec le bois selon divers facteurs, notamment la concentration en tanin et la nature des réactifs mis en œuvre. Le produit fini peut donc présenter un aspect ou des nuances de teinte différentes par rapport aux échantillons ou catalogues, ou qui ne constituent en aucun cas un défaut ou un vice susceptible d'être couvert par notre garantie.

7.5. Mise en œuvre - Afin de faire valoir ses droits, le client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer notre société, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de 21 jours à compter de leur découverte, en accompagnant si possible sa réclamation de photographies. Il incombe au client de prouver le jour de cette découverte.

Art. 8 - Force majeure

8.1. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, les événements indépendants de la volonté des parties, qu'elles ne pouvaient raisonnablement éviter ou surmonter, dans la mesure où leur survenance rend totalement impossible l'exécution des obligations. Sont notamment assimilés à des cas de force majeure ou fortuits déchargeant notre société de son obligation de livrer dans les délais initialement prévus : les grèves de la totalité ou d'une partie du personnel de notre société ou de ses transporteurs habituels, l'incendie, l'inondation, la guerre, les arrêtés de production dus à des pannes fortuites, l'impossibilité d'être approvisionné en matière première, les épidémies, les barières de dégel, les barrages routiers, grève ou rupture d'approvisionnement EDF-GDF, ainsi que toute autre cause de rupture d'approvisionnement imputable à nos fournisseurs.

8.2. Dans de telles circonstances, notre société préviendra le client par écrit dans les 24 heures de survenance des événements, le contrat étant notre société et le client étant alors suspendu de plein droit sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement.

8.3. Si l'événement venait à durer plus de 30 jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat de vente conclu par notre société et son client pourra être résilié par la partie la plus diligente, sans qu'aucune des parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts. Cette résiliation prendra effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant ledit contrat de vente.

Art. 9 - Données nominatives

9.1. Notre société peut être amenée à collecter et conserver dans ses fichiers informatiques des informations personnelles relatives à ses clients, dans la stricte mesure où une telle conservation est nécessaire pour le traitement de la commande en cours ou des commandes ultérieures et en tout état de cause pendant une durée maximum de 10 ans.

9.2. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant, en écrivant à notre société, avec mention de son nom, prénom et adresse. Le client peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de données le concernant.

9.3. Notre société s'oblige à ne pas communiquer à des tiers les données personnelles concernant le client sans son autorisation écrite.

Art. 10 - Propriété intellectuelle

Notre société, ou ses partenaires, est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés, même à la demande du client, en vue de la vente de ses produits, ainsi que des photographies, schémas, dessins, logos, et d'une manière générale de tous les contenus visuels et sonores figurant dans ses catalogues, sa documentation commerciale et son Site Internet. Le client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de notre société, qui peut subordonner son accord à une contrepartie financière.

Art. 11 - Liège - Election de domicile - Droit applicable

11.1. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis au tribunal de commerce de NEVERS.

11.2. L'élection de domicile est faite par notre société en son siège social et par le client à son adresse indiquée au moment de sa commande.

11.3. De convention expresse entre les parties, les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français.



FABRICANT FRANÇAIS DE
PARQUETS D'EXCEPTION
DEPUIS 1875



PARQUETERIE BEAU SOLEIL

Le Beau Soleil
58310 SAINT-AMAND-EN-PUISAYE
Tél : 03 86 39 56 00 - Fax : 03 86 39 56 05
contact@parquet-beausoleil.fr

www.parquet-beausoleil.fr

Votre interlocuteur